



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 septembre 2018
Convocation du : 19 septembre 2018
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. QUESTE, Mme DUBREU, M. DERONNE, Mme LE GALLIC, M. MERTEN, Mme LORIDAN, Mme LEBLEU, Mme LE DUFF, Mme TURBIEZ. M. BAILLEUL, Mme CASIER, M. VYTHELINGUM, M. CATTOIRE, M. DUPONT, Mme HAMIDOU-DUCATEL, Mme CASSAN, M. DERUYTER, M. THIRION, M. PLOUY, Mme VANDERWEGEN, Mme VERWAERDE. M. GRENIER .

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme COBBAERT, Mme LE BIHAN, Mme CHAFIK, M. AGNOLETTI, Mme BRICE, M. AIT EL HAJ, Mme PYNSON ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. DERUYTER, M. QUESTE, Mme LE GALLIC, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : Mme GRUSON, M. MONVOISIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUPONT

DE18.113

**ADMINISTRATION MUNICIPALE
COMMISSION POLITIQUES CULTURELLES,
SPORTIVES ET ASSOCIATIVES
DESIGNATION DES REPRESENTANTS
MODIFICATION**

Autorisation - Approbation

☞

Par délibération DE14.023 du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a décidé la création de six commissions permanentes.

Par délibération DE16.032 du 27 mai 2016, Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Carole CASIER, Christian CHRETIEN, Philippe CATTOIRE, Sabine BRICE, Patricia CASSAN, Virginie GRUSON, ont été désignés membres de la Commission Politiques Culturelles Sportives et Associatives.

Monsieur Christian CHRETIEN ayant démissionné de ses fonctions au sein du Conseil Municipal, il y a lieu de revoir la composition de la Commission Politiques Culturelles, Sportives et Associatives.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats.

Les candidatures sont les suivantes :

Liste « Armentières dans le coeur et dans l'action » : Jean-Michel MONPAYS, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Gérard GRENIER

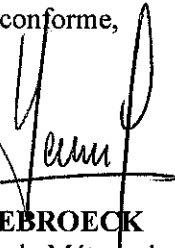

Liste « Le rassemblement Armentiérois » : Sabine BRICE, Patricia CASSAN

Liste « Armentières Bleu Marine » : Virginie GRUSON

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Par conséquent, sont désignés pour siéger au sein de la Commission Politiques, Culturelles, Sportives et Associatives : Jean-Michel MONPAYS, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Gérard GRENIER, Sabine BRICE, Patricia CASSAN, Virginie GRUSON.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,


Bernard HAESEBROECK
Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille